

### **L'EXPOSITION DES SANS-ABRI A LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE : UN FACTEUR DE VULNERABILITE**

A la liste des personnes vulnérables à la pollution atmosphérique, il faut ajouter les personnes qui vivent dans la rue et qui sont plus fortement exposées que d'autres personnes logées ou hébergées. Selon l'Insee, une personne est dite « sans abri » si elle passe la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation. A l'inverse des « sans domicile fixe » qui ne peuvent pas avoir de logement personnel mais qui ont passé la nuit dans un foyer, à l'hôpital, dans un squat ou hébergées par un particulier, une association. En 2012, l'Insee comptait 141 500 personnes sans domicile fixe en France métropolitaine, dont 9% sans abri. A Paris, selon les chiffres récoltés dans le cadre de « La nuit de la solidarité » en février 2018, ils seraient près de 3 000 sans abri dans les rues de Paris.

En 2010, un rapport de l'Inserm évaluait à un tiers la part des sans-abri souffrant d'au moins une maladie chronique. Parmi les plus citées, les maladies respiratoires ou ORL (7,4% de la population), le diabète (6,2%), l'hypertension (5,2%), les maladies psychiques (4,7%), les maladies cardio-vasculaires (4,3%) et les maladies du système digestif (3,8%). Des chiffres corroborés par le collectif « Les morts de la rue » qui établit chaque année les causes de décès des personnes à la rue. En 2017, sur les 253 morts répertoriés, 48 étaient imputables à une ou plusieurs tumeurs, 48 à des maladies de l'appareil circulatoire et 11 à des maladies de l'appareil respiratoire. La santé des sans-abri est particulièrement impactée par la précarité et leurs conditions de vie.

Les sans-abri sont souvent exposés directement aux abords des sources de pollution, plusieurs heures par jour, au jour le jour et durablement. Pour ces personnes déjà soumises à plusieurs facteurs de risque, souvent peu contrôlés, la forte exposition à la pollution extérieure constitue un facteur supplémentaire de vulnérabilité, à l'origine de maladies (respiratoires, cardiovasculaires, neurologiques ) et de perte d'espérance de vie. Selon Santé Publique France, vivre à moins de 150 mètres d'un grand axe de circulation augmente de 15 à 30% la survenue d'asthme, de maladies respiratoires chroniques ou de maladies cardiaques.

Pourtant, cette problématique est peu abordée en France car aucune étude scientifique ne s'est réellement penchée sur le sujet. La difficulté de la recherche vient de la plurifactorialité des maladies et des décès, mais aussi du faible suivi sanitaire dont peuvent bénéficier les sans-abri. En matière de prévention santé, du moins pendant les périodes de pollution élevée, si les messages sanitaires s'adressent principalement aux personnes qui font une activité physique intense à l'extérieur ou à celles qui travaillent à l'extérieur, il ne faudrait pas oublier les sans-abri, comme ceux qui sont à un feu rouge, assis ou couchés sur un trottoir ou à proximité du boulevard périphérique. On pourrait alors imaginer des places d'hébergement supplémentaires, comme lors d'un Plan Grand Froid

**Fabien Squinazi**  
**Président du collège d'experts**

## **LA TRIBUNE DE CORINNE LEPAGE**

En ce début d'année, il est coutume de formuler des vœux et de commencer par la santé. Ce n'est pas un hasard. En effet, si bien des accidents peuvent survenir au cours d'une vie,

de nature diverse, ceux qui touchent à la santé sont les plus préoccupants non seulement parce qu'ils peuvent mettre en péril la vie, mais par ce que l'affaiblissement du corps exclut toute réussite par ailleurs. Or, de manière assez curieuse, nos sociétés qui font de la santé le premier vœu en début d'année n'en font pas une priorité de leur politique. Comme si la question de la santé restait une question individuelle alors que la santé publique est évidemment une question collective et de politique publique.

Dans certains domaines, gestion individuelle et gestion collective se rejoignent ; il en va notamment ainsi du domaine de l'alimentation où la protection que la puissance publique doit aux consommateurs devrait exclure que puissent être autorisés des produits toxiques comme les pesticides. Mais les choix individuels en faveur en particulier de l'agriculture biologique peuvent laisser une marge de manœuvre à l'individu.

Dans d'autres domaines, en revanche, les individus ne peuvent que subir. Tel est en particulier le cas de la pollution de l'air contre laquelle personne à titre individuel ne peut se prémunir. Or, paradoxalement, c'est probablement un des domaines les plus maltraités des politiques publiques. De manière générale, les politiques de prévention en matière de santé publique sont très défaillantes, le ministère de la santé étant bien davantage celui de la maladie c'est-à-dire du curatif que de la santé c'est-à-dire du préventif. Prévention est souvent confondue avec détection ce qui permet de s'affranchir de véritables politiques de prévention qui commencent à l'évidence avec la qualité des milieux naturels : air, eau, sol et de l'alimentation. Et, il ne peut y avoir de prévention que pour autant qu'il y ait une parfaite connaissance des données. Or, si la France s'est dotée de plans nationaux santé/environnement dont l'effectivité et l'efficacité restent largement à démontrer, elle a en revanche soigneusement déconstruit les outils de connaissance qui s'étaient mis en place grâce à l'Institut français de l'environnement supprimé en 2003. Il n'existe plus aujourd'hui, en matière environnementale, de données indépendantes, sur l'état des milieux. Et, en matière de santé publique, l'affaire dite des bébés sans bras témoigne de la réticence pour ne pas dire davantage des pouvoirs publics à disposer de données fiables émanant d'organismes indépendants.

En matière de pollution de l'air, la situation est légèrement différente dans la mesure où les organismes de qualité de l'air ont une obligation légale de fournir un certain nombre d'informations auxquelles les citoyens ont droit et qui répondent à des normes contrôlées par les pouvoirs publics y compris au niveau communautaire. Cette situation apparemment plus satisfaisante au niveau de la connaissance n'est pourtant pas un élément suffisant pour conduire à des politiques rigoureuses. La lutte contre la pollution de l'air reste à des parents très pauvres des politiques publiques pour la bonne et simple raison qu'elle remet en cause, plus que les autres domaines, l'organisation de notre vie et plus précisément encore l'aménagement et la conception de nos villes et de nos transports. Pourtant, le coût social de la pollution de l'air est parmi les plus élevés non seulement en perte de vies humaines mais en coûts acquittés par nos sociétés. Ainsi, le coût social de la route est de l'ordre de 100 milliards.

Tous ceux qui ont pris conscience de ces réalités mais aussi ceux qui ont compris que la question climatique, la question de la biodiversité et celle de la santé environnementale sont en réalité une seule et même problématique qui concerne la survie même des espèces dont l'espèce humaine ne peuvent avoir qu'un seul objectif : convaincre la majorité de l'urgence du changement.

**Corinne Lepage**

## Votre avis nous intéresse !

En cette fin d'année nous souhaitons connaître votre appréciation de cette lettre d'information que nous publions depuis 7 ans.

Merci de prendre 2mn pour nous faire part de vos commentaires et suggestions à [contact@rlabconseil.com](mailto:contact@rlabconseil.com)

## INFORMATIONS

### LU SUR LE WEB

- Les sans-abri, premières victimes de la pollution de l'air ? [lire l'article](#)
- Heure de pointe : on respire mieux à vélo... qu'en auto ! [lire l'article](#)
- Syndrome du sapin de Noël : attention aux allergies [lire l'article](#)
- Sclérose en plaque : les allergies alimentaires peuvent intensifier l'évolution de la maladie: [lire l'article](#)

### LE SUJET QUI FAIT LE BUZZ

- Intoxication des enfants: Nouvelle alerte sur la toxicité du slime fait maison: [devenir membre](#)

### LA VIDEO DU MOIS

- Greenpeace. Une vidéo de Noël pour dénoncer la pollution de l'air: [devenir membre](#)

### L'ARTICLE DU MOIS

Traitement sous-optimal erratique de l'anaphylaxie attribuable à une cause inconnue [devenir membre](#)

## Médecins

Pour vos patients dans votre salle d'attente

Demandez l'affiche de l'ARCAA pour proposer un questionnaire sur leur vie d'allergiques à vos patients

ac  
allergènes contrôlés  
APPROUVÉ  
PAR LES MÉDECINS  
ALLERGOLOGUES  
DE L'ORDRE FRAISIER 2018

5 MINUTES  
à attendre ?

CONNECTEZ-VOUS

sur le site de l'ARCAA, RÉPONDEZ au questionnaire et  
RECEVEZ peut-être des produits garantis sans allergènes !

Pour participer rendez-vous sur  
[www.arcaa.info](http://www.arcaa.info)

L'ARCAA, qu'est ce que c'est ?

L'ARCAA (Association de Recherche Clinique en Allergologie et Asthmologie) vous propose de répondre à son questionnaire en ligne réalisé avec la participation du SYFAL afin de mieux cerner vos attentes autour de l'allergie et d'y apporter des solutions.

Elle a pour mission de promouvoir et contribuer à la bonne pratique de l'allergologie, d'informer les individus et institutions sur les risques allergiques et de proposer des solutions à l'amélioration de la qualité de l'air.

arcaa  
Association de Recherche Clinique  
en Allergologie et Asthmologie

RLab  
LABORATOIRE  
D'ANALYSES  
BIOMÉDICALES

### AGENDA

22-24 janvier

Assises Européennes de la Transition Énergétique, Dunkerque

16-19 avril

14ème Congrès Francophone d'Allergologie, Paris

5 & 6 juin

Congrès Atmos'Fair "Pollution de l'air extérieur et intérieur - Interactions Air - Climat - Energie", Lyon

Les conseils des médecins allergologues de l'ARCAA

Les Conseils des médecins allergologues de l'



## Produits ménagers

Limitez le nombre de produits au **stricte nécessaire**.

Respectez les précautions et modes d'emploi

Stockez les dans un **endroit aéré**

**Evitez** les produits parfumés



Les vidéos "Les conseils des médecins allergologues de l'ARCAA" sont diffusés :

Dans les cabinets

médicaux du réseau



Et sur les chaînes :



### ENTREPRISES MEMBRES

### MEMBRES PARTENAIRES



### MEMBRES SOUTIEN



### MEMBRES ASSOCIES





La lettre SEIQA "Santé Environnement Intérieur et Qualité de l'air" est éditée par l'ARCAA -

Responsable de la publication: Isabelle Bossé - Présidente de l'ARCAA ; Dr Fabien Squinazi, Président du collège d'experts SEIQA

Responsables du comité de rédaction de l'ARCAA: Dr Françoise Leprince, Pr Denis Charpin, Dr Dominique Chateau Waquet, Dr Michèle Pipart, Dr Eric Thomas

Tél: 06 24 09 42 30

Conseil en communication: R LAB Conseil, 70 rue Cortambert - 75016 PARIS  
[contact@rlabconseil.com](mailto:contact@rlabconseil.com) / Avec la participation de SMK